

MONTAGE/DÉMONTAGE ET UTILISATION DES TOURS D'ÉTAIEMENT



Prérequis

Pas de contre-indication médicale à la pratique des travaux en hauteur, maîtrise de la langue française.
Stage accessible aux débutants ou confirmés de plus de 18 ans (sauf dérogation).

Personnes concernées

Personnel de chantier (coffreur, boiseur...) amenés à monter/démonter des tours d'étalement.

Objectifs

Moyens pédagogiques et techniques

L'organisme de formation mettra en œuvre tous les moyens techniques et humains pour la bonne réalisation de cette action de formation.

Pour les formations sur site, le client mettra à disposition du formateur une salle de cours et pour la partie pratique la ou les tours d'étalement complètes et conformes et les plans de montage.

Sanction de formation et modalité d'évaluation

Mise en situation des stagiaires - Analyse et actions correctives - Bilan et évaluation individualisée avec validation d'aptitude par la délivrance d'une attestation de formation avec avis formateur et compétences acquises en fin de stage.

Recyclage

Préconisé tous les 3 ans

Module Théorique

- Sensibilisation aux chutes de hauteur
- Textes réglementaires (décret 2004-924, NT24)
- Droits et devoirs employeurs/employés
- Les tours d'étaisements, caractéristiques
- Les règles de sécurité du montage et démontage

Module Pratique

- Préparer le chantier et réceptionner les tours
- Monter une tour d'étalement en sécurité
- Mettre en place les poutres primaires contreventer et/ou liaisonner en fonction des contraintes
- Sécuriser le plancher de travail
- Démontez en sécurité